

Jean-Baptiste André Godin à Eugène Heutte et Cie, 12 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (239r, 240v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène Heutte et Cie, 12 juin 1875, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48471>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 juin 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Heutte \(Eugène\) et Cie](#)

Lieu de destination 80, rue de Paris, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

Description

Résumé Sur l'impression des volumes publiés dans la Bibliothèque démocratique de Victor Poupin. Godin est allé à Saint-Germain et Bardin lui a promis de lui donner ses conditions le lundi suivant. Godin désire des garanties sur la qualité des caractères pour se prémunir des difficultés qu'il a connues pour l'impression de *Solutions sociales* chez Toinon et Cie auxquels Heutte et Cie ont succédé. Il indique

à Heutte et Cie qu'il a laissé à l'imprimerie pour modèle la brochure *Les jésuites*, et l'avertit qu'il lui envoie *La souveraineté et les droits du peuple* pour connaître la différence de prix pour un volume aussi dense que ce dernier. Godin souhaite connaître le prix pour 5 000 exemplaires avant brochage, et le prix de mille supplémentaire.

Notes La lettre est signée : « Godin | 28, rue des Réservoirs | Versailles ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Édition, Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Bardin \[monsieur\]](#)
- [Toinon \(L.\) et Cie](#)

Œuvres citées

- [Andréï \(Adrien\), *Les Jésuites*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La politique du travail et la politique des priviléges*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1875.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La souveraineté et les droits du peuple*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)

Lieux cités [Saint-Germain-en-Laye \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 17/10/2023

Versailles 12 Juin 77

Messieurs Mallett et C^{ie},

Je suis allé ce matin à Saint-Germain afin de savoir si vous pourriez me faire des conditions acceptables pour l'impression des volumes que je publie à la Bibliothèque démocratique de M. Poupin.

M. Bardon m'a promis une réponse pour lundi prochain.

Mais comme j'ai été fort malheureux dans l'impression de "Solutions sociales" que j'ai eu dans notre imprimerie avant que nous n'ayons succédé à M. Coignet, je desire des garanties contre les inconvénients que j'y ai éprouvés.

Je veux d'abord que il me soit assuré que l'impression aura lieu

en beaux et bons caractères dans lesquels il ne s'en trouvera pas de défectuosités, car je tiens à n'avoir à payer que les corrections d'autre qui doivent être presque nulles avec le manuscrit que je vous enverrai.

J'ai laissé à votre imprimerie, comme spécimen du texte que doit renfermer le volume que j'ai à écrire, l'ouvrage : "les Féminites". Le mien devra avoir une ligne de plus à la page et probablement une lettre à la ligne.

C'est sur ces indications que M. Bardon m'a promis de me faire connaître ses conditions ; mais je crois devoir vous envoyer par la poste

en même temps que cette
lettre, mon dernier volume
"La souveraineté et les droits
du peuple" après que nous
ne disiez aussi quelle différence
nous feriez pour un
texte aussi compact.

-- Vos prix doivent être
établis pour 5000 volumes
livrés avant brochage au
brocheur que je vous indiquerai,
ou tout broché chez vous
à livrer à Paris à mesure
des besoins de la vente ?

Dites-moi en outre le
prix que nous me feriez payer
chaque mille de volumes
supplémentaires, pour le
cas où je me déciderais à faire
plus de cinq mille.

Il faut que dans les prix
que nous me donnerez soit
compris celui des empreintes

pour le cas où il y aurait
besoin de faire des éditions
ultérieures ?

J'ai l'honneur, Messieurs,
de vous saluer

Gobon

28 rue des réservoirs
Versailles.